

Contrat de garde d'animaux entre particuliers

Le contrat de garde est signé entre le propriétaire de l'animal et la personne en charge de la garde. Les engagements sont effectifs durant toute la durée de la garde.

Propriétaire de l'animal

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail : @

Personne en charge de la garde

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail : @

Age : ans (pour les personnes mineures)

Entre le propriétaire de l'animal et la personne en charge de la garde désignés ci-dessus, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le propriétaire confie la garde de l'animal désigné ci-dessous, à la personne en charge de la garde, aux conditions stipulées par le présent contrat.

L'animal sera gardé :

au domicile du propriétaire

au domicile de la personne en charge de la garde

autre lieu (indiquez l'adresse)

Vétérinaire habituel : NOM :

Adresse :

Téléphone :

Personne à contacter en cas de problème : (autre que le propriétaire de l'animal)

NOM :

Adresse :

Téléphone :

Soins et attentions particulières qu'il est habitué à recevoir :

Nombre de sorties minimum par jour :

Litières nettoyées : tous les jours tous les jours

Cages nettoyées : tous les jours tous les jours

En cas de visite à domicile :

Nombre de clefs confiées

Fréquence des visites :

Jours et heures de préférence :

Services annexes : aérer le logement arroser les plantes relever le courrier

Liste du matériel, jouets ou accessoires confiés :

.....
.....
.....

TARIF ET PERIODE DE GARDE

La personne en garde de l'animal est titulaire du Certificat De Capacité : OUI NON

La garde s'effectue : à titre bénévole moyennant rémunération

Du : au :

Soit : jours à : euros par jour = euros

Frais supplémentaires éventuels : = euros

TOTAL = euros

Arrhes versés le : par chèque espèces = euros

Solde à régler le 1^{er} jour de la garde à la fin de la garde = euros

CAUTION (facultatif)

Chèque de caution de : euros, restitué à la fin de la garde si tout s'est déroulé sans problème.

Chèque établi à l'ordre : du propriétaire de l'animal de la personne en charge de la garde

Conditions générales

Le contrat de garde est régi par les articles 1915 et suivants du code civil.
Il s'agit d'un acte par lequel on reçoit la chose d'autrui, à la charge de la garder et de la restituer.

Responsabilités (article 1385 du code civil)

Si des incidents surviennent durant la garde d'un animal, c'est la personne en charge de la garde, au moment des faits qui est responsable de ces incidents. Cette responsabilité subsiste, même si l'animal s'échappe ou s'égare. L'assurance « responsabilité civile », incluse dans la plupart des contrats multirisques habitation, couvre les dommages que l'animal peut causer à des tiers, dans le cadre d'une prestation gratuite. **Cette garantie n'est plus acquise, lorsque la prestation est effectuée moyennant rémunération.** Il est donc important, dans ce cas, de demander une extension de garantie à son assureur ou de souscrire une assurance spécifique.

Obligations de la personne en charge de la garde

1. Restituer l'animal et tous ses accessoires à son propriétaire à la fin de la garde.
2. S'occuper correctement de l'animal confié, le nourrir, le tenir propre, lui prodiguer les soins nécessaires et le conduire chez un vétérinaire si besoin.
3. Tenir informé le propriétaire en cas de soucis

Obligations du propriétaire de l'animal

1. Rémunération

- Si le contrat prévoit une rémunération, le propriétaire devra payer la somme convenue.
- Si le contrat prévoit la gratuité du service, mais que celui en charge de la garde a du effectuer des dépenses pour l'entretien de l'animal (frais de vétérinaires ou autres) le propriétaire sera tenu de les lui rembourser.
- Si le propriétaire ne paie pas la rémunération prévue, celui en charge de la garde pourra conserver l'animal tant que la rémunération n'aura pas été perçue. (Article 1948)

2. Non respect des dates

Le propriétaire s'engage à récupérer l'animal à la date prévue au présent contrat.
Si ce n'est pas le cas, le propriétaire de l'animal sera tenu de verser une indemnité égale au tarif de garde prévu au présent contrat, par jour de retard, majorée d'une pénalité de 20 %.
Un animal non repris à la date prévue au contrat sera considéré comme abandonné et pourra entraîner des poursuites pour abandon.

3. Frais vétérinaires

La personne en charge de la garde est habilitée à engager les frais de vétérinaires qu'elle estimera nécessaire pour la bonne santé et la sauvegarde de l'animal.
Le propriétaire de l'animal s'engage à lui rembourser la totalité des frais engagés.

Cas particulier des chiens dangereux

La détention de chiens dressés à l'attaque ou de certaines races réputées dangereuses nécessite une autorisation spéciale ou un certificat de capacité. La personne en charge de la garde doit, elle aussi, avoir cette autorisation. Cette détention doit être déclarée à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal ou de celui qui le détient, s'il est différent. Ces catégories de chiens peuvent faire l'objet d'une exclusion au titre de la garantie responsabilité civile incluse dans les contrats multirisques habitation. Renseignez-vous auprès de votre assureur.

Cas des personnes mineures

Si la garde de l'animal est confiée à une personne mineure, le présent contrat doit être signé par l'un des parents (ou représentant légal), ou une autorisation parentale doit être fournie.

Nota : Le Certificat De Capacité est un document que toute personne, exerçant l'activité de garde d'animaux domestiques à titre commercial, doit détenir. (Art. 276-3 du Code Rural)

Observations éventuelles

.....
.....

Fait en double exemplaires à Le

Lu et approuvé
Signature du propriétaire de l'animal

Lu et approuvé
Signature de la personne en charge de la garde

Lu et approuvé Signature des parents (ou représentant légal)
pour les personnes mineures

Reçu solde de tout compte

A remplir à la fin de la garde

Reçu pour solde de tout compte, la somme de : euros par chèque espèces

Les deux parties signataires reconnaissent que la garde s'est bien déroulée et, d'un commun accord, mettent fin au contrat.

Commentaires éventuels :

.....
.....

Fait à : le :

Signature du propriétaire de l'animal

Signature de la personne en charge de la garde